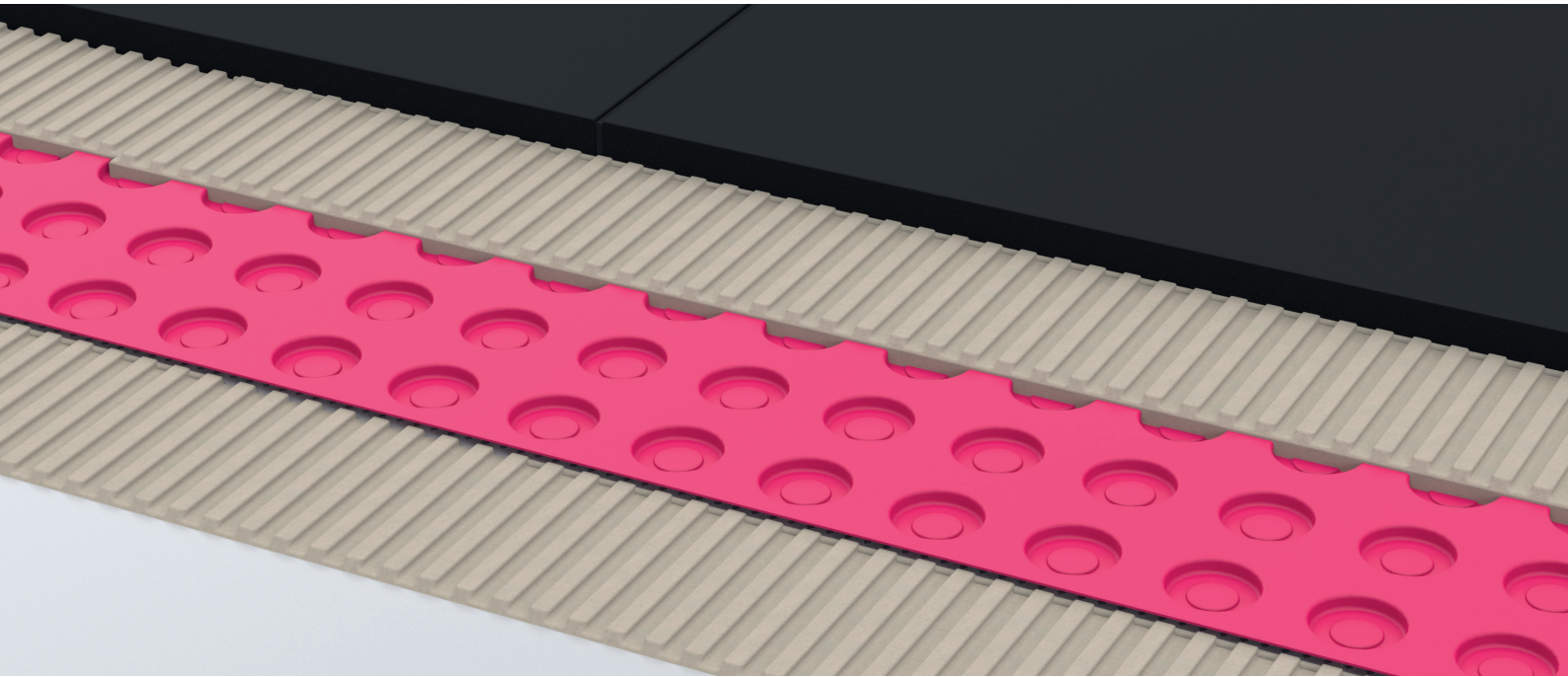


alferground

NATTE DE DÉSOLIDARISATION AG EK 30

alferproline®

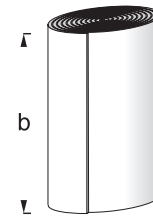


ÉTANCHÉIFIER – DÉSOLIDARISER – DRAINER

Avec alferground vous découpez les revêtements de sol et évitez l'humidité. Les tensions sont pontées et les fissures évitées. Les bandes en 3 dimensions en polymère PEHD et le matériau non-tissé sur le côté inférieur sont utilisés dans les zones intérieures. Disposez les nattes sur des chapes récentes ou pas encore prêtes pour la pose, sur l'asphalte et le béton coulés. Idéal pour les supports en bois ou mixtes. Convient également pour le chauffage par le sol.

MAGENTA

PLASTIQUE
PEHD

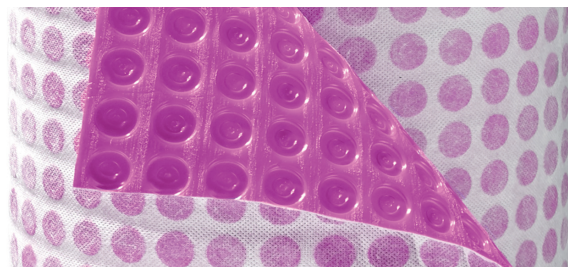


DONNÉES TECHNIQUES

Épaisseur de la natte : env. 3mm
Matériel : Polymère PEHD
Poids : env. 570g / m²
Largeur du rouleau : 1m
Longueur du rouleau : 30m

Toutes les informations sont données à titre indicatif. Puisque nous ne pouvons pas assumer la responsabilité pour chaque utilisation spécifique, un essai doit toujours être réalisé au préalable par le client.

MATÉRIEL: POLYMÈRE PEHD



NATTE DE DÉSOLIDARISATION AG EK 30

POSE

L'application du mortier en couche mince se fait à l'aide d'une spatule adaptée (nous recommandons une spatule dentée de 4x4 mm). Le choix de la colle dépend du support concerné : généralement un mortier flex à liaison hydraulique ou rapide (DIN EN 12004/C2) peut être choisi. Les fiches techniques du fabricant de la colle doivent être respectées. Les sous-couches d'isolation sont pressées dans le lit de colle sur toute leur surface, non-tissé vers le bas, au moyen d'un outil adapté. Les joints entre les nattes sont surcollés au moyen de la bande d'étanchéité. La pose du carrelage (dans une couche mince de mortier) peut débuter directement après la pose de la sous-couche d'isolation. Si la pose du carrelage démarre directement, il est recommandé de combler les creux dans la sous-couche et de peigner la couche mince de mortier en une fois. Les carrelages doivent être collés sur toute leur surface. Taille minimale des carrelages : 50x50 mm. Les carrelages fins ne conviennent pas car le risque de rupture est élevé.

Valeurs physiques	Norme	Valeur	Tolérance
Poids	DIN EN ISO 9864	570 g/m ²	± 50 g/m ²
Épaisseur du matériau à 2 kPa	DIN EN ISO 9863-1	3,25 mm	± 1 mm
Résistance à la traction MD / CMD	DIN EN ISO 10319	8/8 kN/m	- 2 kN/m
Allongement à la charge maximale MD / CMD	DIN EN ISO 10319	33%	- 3%
Force d'extraction (28 jours, colle à carrelage, température ambiante)	DIN EN 1348	0,25 N/mm ²	± 0,15 N/mm ²

DIMENSIONS

La natte de désolidarisation est disponible en dimension 1 m largeur x 30 m longueur (voir catalogue).

UNITÉ D'EMBALLAGE

Pcs = 1 rouleau, Palette = 6 rouleaux

DOMAINES D'APPLICATION

Convient pour l'installation dans des pièces humides et humides à l'intérieur. Traitement dans les 24 mois à compter de la date d'expédition.

CARACTÉRISTIQUES

- Rapide et facile
- Installation de sécurité maximale
- Idéal pour les supports en bois ou mixtes.
- Protège contre la fissuration du revêtement de sol
- Élasticité de cisaillement élevée

STOCKAGE ET TRANSPORT

La natte d'étanchéité doit être protégée contre les chocs et les frottements.

RECYCLAGE DES DÉCHETS

La natte de désolidarisation peut être destinée au recyclage du plastique.

NOTES

Garantie et avertissement

Les exemples d'application et les conseils présentés dans cette fiche technique et sur notre site Web sont des directives basées sur des techniques d'artisanat conventionnelles. Toutes les informations, y compris les informations relatives au produit, sont standard. L'auteur exclut toute garantie pour les informations données dans la fiche technique et sur le site internet. Pour la facilité d'utilisation des produits à des fins spécifiques et pour la survenance de dommages ou l'apparition de défauts par les informations ou les conseils donnés ici, aucune garantie n'est également acceptée. Erreurs, fautes d'impression et modifications techniques - dans la mesure où elles servent les progrès - réservées. Les photos et illustrations ne sont pas garanties en termes de couleurs. Aucune responsabilité pour les défauts d'impression et d'image. L'imitation et la réimpression, même partielle, sont interdites.